

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.



Déclaration de Maladie

N° P19- 045495

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3395 Société : RAD

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Bousafi le HASSAN

Date de naissance : 09/07/61

Adresse : Lot 1 Hiv 29 C.A.T

Tél. : 0661150270 Total des frais engagés : 300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Soufiane BENTALHA
Omnipraticien
Bd. Ibn Sina Ensemble Résidentiel
Al Baraka GH 9 Imrn. C 104 Appt. 1
Rez de Chaussé Hay Hassani - cas

Date de consultation : 18/10/2020

Nom et prénom du malade : Bousafi le HASSAN Age: 59

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Zonis 19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09 Le : 17.10.2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| 27/04/2020 | C | | Free | Dr. Soufiane BENTALHA Oncopédiatricien Bd Ibn Sina Ensemble Résidentiel Al-Baraka GH 10mm C 104 Apt 1 Rez de Chaussée Rue Hassani - casablanca |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|--|------|-----------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|--|----------|------------------------------|------------------------|
| LABORATOIRE TOUZANI RACINE 50 Bd. Aïn Taoujoute Casablanca | 26.11.20 | Bo | 300,00 |

AUXILIAIRES MEDICAUX

| Cachet et signature du Praticien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|-------------------------------------|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|
| | | A M | P C | I M | I V | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Casablanca, le 28/0ct/2020

M^r- BOUAFI El HASSANE

patient testé NC PCR @ traité
depuis le 16/10/2020

faux +ve

FT - PCR n°11 négatif

- Serologie Covid 19 (Ig M, Ig G)
(@ fait à Paris 30/10/2020)

**LABORATOIRE TOUZANI
RACINE**
29 Bd. Ain Taoujtate
10100 Casablanca

Omriyati Attia
Ed. Ibn Sina Ensemble Résidentiel
Al Baraka GH 9 Ile 9, C104 Appt. 1
Rez de Ch.


Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

FACTURE N° : 201126181

Casablanca le 26-11-2020

INPE :



093061422

M El Hassane BOUAFI

Date de l'examen : 26-11-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

| CN | Analyse | Val | Clefs |
|------|---|-------------|--------|
| 9105 | Forfait traitement échantillon sanguin Sérologie COVID | E25 E275 | E E |

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 300DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirham

LABORATOIRE TOUZANI
RACINE
50 Bd. Aïn Taoujta
20100 Casablanca

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujta, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com

INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323



Code Patient 201126181



Prélèvement du : 26-11-2020
au labo à 12:19
Demande N° : 201126181
Edition : 01-12-2020

Dr Othmane TOUZANI
Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

M BOUAFI El Hassane

Prescripteur :

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE SARS CoV-2 (COVID-19)

Recherche d'Anticorps totaux
(IgM+IgG)
(Technique ECLIA - Roche)
Indice

Sérologie positive

21,70 ($<0,80$)

Demande validée biologiquement par : Dr. TOUZANI